

Séminaire des formateurs en technologie en IUFM 26 et 27 Juin 2006 – Compte rendu

1. Etat des lieux des pratiques des différents organismes

PLC1 :

Baisse du nombre de postes au concours, baisse du nombre de candidats admissibles, baisse aussi du nombre de candidatures à la formation PLC1 avec toutefois des exceptions comme celle de l'IUFM d'Alsace et de l'IUFM de Metz. Les candidats issus des licences professionnelles ont souvent des difficultés. Une part de la diminution du nombre de candidatures est associée par différents formateurs à un « effet LMD » (moins de candidatures de type Master 1). Ces différentes baisses sont probablement dues à la forte réduction du nombre de postes au concours (-50% !), néanmoins, les taux d'admissibilité sont en baisse significatives dans les IUFM contrairement aux années précédentes.

PLC2 :

Diminution du nombre de PLC2 annoncés dans chaque académie. De tout petits effectifs annoncés – moins de 5 PLC2 - dans plusieurs académies. Les formateurs s'interrogent sur le risque de regroupements de filières PLC2, comme cela s'est produit entre les IUFM de Lyon et de Grenoble dans plusieurs disciplines.

FC

Toujours des situations très disparates entre les académies : soit la FC est entièrement dans les mains des rectorats, soit elle est confiée à l'iufm avec différentes marges de d'autonomie. Globalement les plans de formation sont très réduits, avec d'énormes disparités (Aix Marseille est très bien pourvu en heures).

Bilan global

Tour de table de recueil et échange d'informations des IUFM présents au séminaire.

IUFM	PLC1				PLC2	
	inscrits	présents	Admissibles	Admis	2006	Prévus
Versailles	56	30	8			
Bordeaux	24	16	8			
Montpellier	25	25	12		15	
Bourgogne	37	30	14			5
Rouen	12	8	3			4
Alsace (capa 12 places)		12	9			
Toulouse	43	43	19		37	23
Nice (9 redoublants)	22	22	9		12	
Limousin	10	10	5		5	3 à 8
Orléans Tours (2 redoublants)	26	24	9			4
Aix Marseille	65	40	14		23	11
Nancy Metz	32	32	13			
Créteil	38	20	4			
Créteil CNED	??	16	29			
Rennes	24	24	13		16	8
Nantes	35	32	16		15	

2. Compte rendu des ateliers

Atelier 1 : Adaptation des plans de formation PLC2

5 académies représentées.

Modalités de la formation

- Les procédures d'affectation des PLC2 sur les postes, dépendent des rectorats mais on constate une certaine latitude ou s'exprime le conseil des formateurs IUFM
- De même la désignation des conseillers pédagogiques, est totalement choisie par les IPR, mais on constate une intervention des formateurs IUFM.
- Dans certaines académies, le niveau d'affectation des PLC2 a été imposé (ex : sur un niveau en sixième).
- Centaines académies parviennent à travailler beaucoup sur la formation des conseillers pédagogiques.

Maquettes et répartitions horaires

Point noir : la formation transversale n'est pas toujours bien perçue par les stagiaires. A Montpellier un gros effort cette année a permis de meilleures collaborations disciplinaires transversales. Par exemple : analyse des pratiques par groupes de 4. A partir d'une mise en place sur le terrain par un des stagiaires, la séance de travail de 3 heures se décompose en trois phases : 1^{ère} phase ; explicitation des intentions du stagiaire qui conduit la séance, 2^{ème} phase ; conduite et observation de la séance, 3^{ème} phase ; analyse par les stagiaires, et le (les ?) conseiller(s) pédagogique(s).

Se pose alors la question du développement et de la formation des formateurs à l'analyse de pratiques ?

Stage en entreprise

Proposé aux stagiaires dans toutes les académies. Il y a des dispenses dans toutes les académies. Durée très variable de 30h à 4 semaines. Les stages sont massés (remplacement dans l'établissement) ou filés (sur le temps libre du stagiaire).

Dans tous les cas il donne lieu à la rédaction d'un document, qui fait ou non partie de la validation selon les académies.

En rapport aux Pratiques Sociales de Référence: quel est encore leur intérêt avec les nouveaux programmes ? 2 académies ont fait glisser l'apport de ce stage sur la connaissance des métiers et des organisations dans la perspective de l'option découverte professionnelle en troisième (DP3). On annonce une ouverture de tels stages à l'ensemble des CAPES (selon les textes, la DP3 concerne au moins 2 disciplines).

Ce stage en entreprise est assez difficile à gérer, son apport n'est pas toujours évident, il vient parfois gêner les objectifs de formation lorsqu'il amène le stagiaire à quitter ses élèves puis à les reprendre en mains.

La visite en entreprise est vue comme un élément intéressant pour mettre en lien PSR et Scénarios.

Atelier 2 : lien formation continue formation initiale

Etat des lieux

On constate une forte réticence des collègues du terrain pour l'application des nouveaux programmes en 6°. Notamment sur les approches pédagogiques et la réalisation collective

On relève une déception vis-à-vis de l'absence de réels plans de formations lourds en accompagnement.

L'usure dans l'investissement après une 3^{ème} et 4^{ème} réforme, qui n'est pas prête à s'achever puisqu'il reste les programmes du cycle central et d'orientation à assimiler et à appliquer. On regrette de ne pas disposer d'un programme nouveau de la 6^{ème} à la 3^{ème} ce qui aurait permis la mise en œuvre d'un plan de formation et une adaptation des maquettes de formation initiale plus cohérentes.

Quelles relations entre la FI (Plc2 + conseillers pédagogiques) et la formation continue ?

La mise en œuvre du nouveau programme qui assure normalement la continuité pédagogique entre les différents cycles du collège n'est pas évidente voire problématique pour les formateurs.

Le gel des programmes actuels, nous conduit à poursuivre la formation sur programme en 6^{ème}. Mais il reste à bâtir en formations de formateurs la continuité pédagogique entre la 6^o et le cycle central. Comment récupérer les démarches introduites en 6^{ème} dans les scénarios du cycle central ?

Et comment anticiper la refonte totale du programme en Technologie !...

Si on constate un lien fort entre la FI (plc2 +tuteur) et la FC quant au vivier de formateurs,

La formation de formateurs reste indispensable ainsi qu'une formation lourde pour les professeurs de terrain.

D'où une grande difficulté de recruter des conseillers pédagogiques et des formateurs impliqués.

La relance d'un plan de formation national paraît de plus nécessaire, l'ensemble des formateurs exprime ce besoin.

Atelier 3 : Liens recherche et formation

Réflexions générales

Le contexte fort que l'enseignement de la discipline rencontre en ce moment a le mérite de poser la question de savoir : qu'est-ce qu'un professeur de technologie ?

On observe en effet une évolution du genre professionnel au travers du nouveau programme de 6^{ème} (de même dans les projets du cycle central), du type d'activités productives et/ou fabricatrices à une posture plus d'observateur, d'utilisateur ? Ce changement induit-il un nouveau mode d'enseignement du type cité par un collègue en formation continue : le mode d'enseignement suggéré par l'inspection était réduit à l'application et à l'utilisation de ressources en lignes (TP) dites de référence. La dimension ingénierie éducative qui est une des forces de l'enseignement de la technologie est alors fortement réduite.

S'agit-il d'une situation de survie ?

Des pistes de recherche apparaissent dans ce contexte fort : qu'est-ce que la professionnalité du formateur en technologie ? Cette question permettrait d'aborder la problématique de la professionnalité d'un professeur de technologie.

Peut-on écarter la recherche de notre rôle de formateur ? A l'évidence non dans le contexte actuel, isolés de la recherche nous serions probablement en difficulté lors de l'intégration des IUFM dans les universités. Trop orientés recherche, nous serions coupés de la réalité didactique. C'est bien pour cela que le développement des relations formateurs recherche est nécessaire notamment en matière de didactique de la discipline, voire de ses fondements conceptuels comme le signalait un des membres du groupe.

Discussion : Existe-t-il une fuite des profs de technologie qui s'engagent sur la recherche vers un certain abandon de la technologie. Nous souffrons d'un manque de la dynamique de la recherche pour cerner nos savoirs explicatifs et prédictifs en formation.

Un constat difficile

Cette année a vu le lancement d'une recherche associée de 12 IUFM avec les laboratoires de l' UMR STEF et du laboratoire de l' ADEF sous le patronage de l'INRP, celle-ci n'a pas très bien fonctionné. L'objet de cette recherche à savoir l'évolution de la discipline dans un contexte de changement semblait mal défini ou mal cerné au départ, ou bien la concurrence ou la préséance des laboratoires qui ont remis en cause le pilotage, ont fait capoté cette recherche en plein démarrage. Le séminaire de début juin ayant été annulé, les équipes de formateurs impliqués sont très déçus de ne pouvoir poursuivre cette recherche et espèrent qu'elle sera redéfinie un jour dans de meilleures conditions.

Malgré ce contexte décevant qui se rajoute à l'état de la discipline la motivation de plus de 12 IUFM reste intacte pour travailler avec les chercheurs.

Atelier 4 : Evolution des plans de formation PLC1

Cet atelier a produit un ensemble de questions à poser au président du jury

L'intervention du président du jury répond globalement à ces questions. Voir le cours résumé en point 3.

La formation de formateurs en lien avec atelier précédents

Alain Crindal suggère de déposer des demandes auprès de la CD IUFM en proposant des recherches sur la formation. Il est probable que l'INRP reste un partenaire intéressé.

Une autre proposition : travailler en formation de formateur suivant les différents universitaires déjà existant et qui fonctionnent par exemple le pôle Sud Est des IUFM.

Il est décidé qu'un groupe de formateurs désignés sont chargés de cette négociation qui devrait aboutir à un plan de formation (membres désignés : Alain JEAN, Serge RICHARD, Manuel MESQUITA, Liliane ARAVECCHIA, et Guido DELLA-ROCCA).

L'objectif est de proposer un séminaire de plus par an pour les formateurs qui seraient orientés formation de formateur et analyses de pratiques.

3. Compte-rendu de l'intervention de M. Lebossé IGEN président du jury

M. Lebossé indique sa volonté forte de redonner à l'économie-gestion la place qu'elle avait peu à peu perdu.

Tant que les programmes du cycle central et du cycle d'orientation ne seront pas modifiés, les exigences dans les compétences au niveau du programme seront égales sur les trois domaines. Dès lors qu'il y aura un changement de programme, il faudra modifier l'organisation du concours.

Epreuves écrites

M. Lebossé pense que les deux épreuves actuelles APTCE et EST, tendent à valider des compétences proches. Il envisagerait de garder l'une des deux épreuves et créer une seconde épreuve de culture générale en technologie.

Les idées proposées par les formateurs seraient les bienvenues.

Jusqu'à cette année les candidats qui réussissaient le mieux étaient ceux issus de mécanique. Les sujets qui sortiront l'an prochain auront des niveaux d'exigence identiques dans les trois domaines : économie-gestion, mécanique et électronique.

Un formateur indique qu'il faudrait utiliser un barème évitant la sélection de candidats spécialisés dans l'un des trois domaines.

Epreuves orales

Epreuves de TP : M. Lebossé regrette que cette épreuve soit en fait déclinée selon trois petites épreuves, l'une dans chaque domaine. 2 IPR-IA exerceront la coordination des sujets de façon à leur donner une unité technologique qui ne soit pas qu'une unité de façade.

La question du matériel est posée par un formateur. En effet, les différents IUFM essaient chaque année de se mettre au niveau des matériels utilisés lors des épreuves de TP. Mais cela coûte cher.

M. Lebossé rappelle que le matériel ne doit pas bloquer le candidat et que le rôle des professeurs présents est d'éviter ces blocages.

Après discussion M. Lebossé indique qu'en règle générale les sujets sont créés et que la question du matériel nécessaire arrive ensuite. Il lui paraît possible d'inverser ce mode de fonctionnement et de définir pour le temps de sa présidence, les matériels qui seront utilisés lors de ces épreuves et de faire ensuite créer des sujets répondant à cette contrainte.

Epreuve sur dossier : M. Lebossé recommande que les dossiers soient réalisés par groupes de deux personnes au plus. Il indique qu'il a le sentiment que l'aspect pédagogique et didactique avait été un peu oublié dans cette épreuve et il souhaite qu'il y soit remédié et que les candidats montrent, au travers de cette épreuve, leur capacité à transmettre un savoir.

Il lui paraît important, pour éviter une dérive de l'innovation à tout prix, de partir désormais d'un objet du commerce et de traduire la démarche réalisée par l'entreprise pour mettre ce produit sur le marché. La question de fond étant « comment transmettre à l'élève la démarche technologique utilisée par l'entreprise ». Dans ce cadre, le candidat sera amené à demander aux entreprises des éléments et des documents (étude de marché, étude mercatique, dessins...) Les candidats devront présenter deux à trois séquences en classe abouties, c'est-à-dire menées jusqu'à l'évaluation.

La question du matériel utilisable pour présenter ce dossier a été posée. M. Lebossé indique qu'il ne lui est pas matériellement possible de mettre à disposition des candidats un ordinateur et un vidéo-projecteur. C'est pourquoi cette année, seuls les rétroprojecteurs sont permis, car ils sont disponibles pour tous les candidats. A partir de l'an prochain, le candidat pourra prendre la responsabilité d'apporter son propre matériel. M. Lebossé indique toutefois qu'il ne faut pas perdre de vue que l'outil ne doit être présent que pour améliorer l'efficacité de la communication.

Epreuve de Technologie : Les sujets seront revisités de façon à leur donner une meilleure unité et à permettre au candidat de faire une présentation assez générale.

En tout état de cause, M. Lebossé pense que ces deux épreuves sont très proches et souhaiterait les fusionner en une seule. Il pense que pour éviter le succès des candidats monovalents il est nécessaire de les obliger à construire une présentation qui inclurait les trois domaines.

4. Questions diverses

Quel devenir pour la discipline d'enseignement ?

Quelles sont les finalités assignées pour la technologie dans ce contexte légèrement confus entre sciences et technologie ?

Une intervention auprès de l'académie des sciences et l'académie des technologies, peut être conduite par l'ANFTEch (association des formateurs en technologie).

Les formateurs suivront avec grand intérêt l'expérimentation en collège dont l'intention est mettre un seul enseignant en sciences et en technologie sur les 3 disciplines scientifiques. Mais ils restent très dubitatifs quant à la place de l'éducation technologique dans cette expérimentation.

Revue Education Technologique

Il aurait fallu 3000 abonnements pour assurer la viabilité, or il n'y a que 700 abonnements.

« Technologie et formation » en revanche continue, elle aura un encart technologie collège.

Le premier encart paraîtra dans la revue du mois de juin.

Le CRDP de Versailles devrait communiquer cet arrêt aux abonnés.

Les formateur présents précisent qu'il n'y a pas eu, de la part de la revue, d'information sur les difficultés financières rencontrées.

Echanges : mise en place du C2I 2E

Bourgogne	L'université délivre l'attestation du C2i
Grenoble	difficultés pour la validation. Problèmes du fait que cela doit être fait à moyens zéro. Les conseillers pédagogiques sembleraient les mieux placés mais ne se sentent pas légitimes, ils auraient besoin de formation de formateurs. Prévision : mise en place d'une forme de tutorat.
Bordeaux	Marc Zolgadri (resp PLC1 techno) est chargé de mission sur la mise en place pour le pôle sud Ouest. Ils ont cherché 76 référents pour encadrer des groupes des 10 stagiaires. Système de port folio. Sur quoi on évalue ? Après des remises en causes, l'idée de demander une production aux stagiaires pour supporter cette évaluation est retenue. Exemple dans la cohorte des CPE, travaux très intéressants dont certains seront publiés. En Lettres, seulement 8 validés. Ils ont une remise à niveau C2I niveau 1 à la rentrée. Validé =depuis les 18 items minimum jusqu'à 23. Les PE2 sont traités de la même manière.
Versailles	Faute de moyens personne n'a travaillé. Apparemment des moyens ont été débloqués.
Montpellier	Chaque discipline s'est interrogée. Mise en place de référents rémunérés, mais cette catégorie est mise en place temporairement. Mise en place de formations de formateurs, 3h de présence = 1h prise en compte dans le service. L'ensemble est relativement positif. Une partie autoévaluation, une partie par les formateurs en formation ou au cours d'une visite et une partie par QCM. En technologie, exigence d'un diaporama pour la soutenance mémoire.

Rouen	Formations de formateurs peu suivies. Pb : qui valide et comment. Grandes discussions. A la fin tout le monde a été validé mais manifestement tout le monde n'a pas été évalué de la même façon.
Le Mans	Le service information a mis en place un logiciel de validation accessible à tous les stagiaires à tout moment de l'année. Chaque responsable de groupe PLC2 est amené en fin d'année à valider l'autoévaluation du stagiaire. Pour cette première année les responsables de groupe sont assistés par un formateur TIC. Débat : l'évaluation doit-elle se faire à partir de travaux « ordinaires » ou spécifiques, s'ou surcharge. Pour beaucoup de formateurs, la première solution semblerait préférable. Pb : élargissement de cette validation à un panel plus large de formateurs.
Limousin	F2F de 3 jours, peu suivie. Toutes les disciplines étaient concernées. Le processus de validation a été communiqué aux stagiaires, avec une grille allégée. Même traitement pour les PE2. Tous les stagiaires ont été validés.
Aix-Marseille	Tout le monde est validé PE2 PLC2. EN techno se sont 2 formateurs techno un peu spécialistes qui s'en sont occupés. On insiste sur l'utilisation de préao. Ils ont une plate forme de travail collaboratif et un des éléments de validation est que les stagiaires soient capables d'y placer un document.
Nice	Même configuration qu'Aix. Le département TICE prend en charge ça. Ils ont eu des formations pendant l'année.
Alsace	Auto-évaluation. Des difficultés pour faire accepter certains des statuts de validateurs qu'ils avaient pressentis. Lui a souhaité une double validation, terrain et IUFM. Ça n'a pas été faisable.
Orléans Tours	Surtout les formateurs TICE s'en occupent. Volontariat des stagiaires, les stagiaires technologie se sont peu sentis concernés. C'est surtout axé pour PE, pour les PLC ça reste anecdotique.
Lorraine	Répartition de la validation sur PLC1 et PLC2. Sont intervenus dans les évaluations tous les formateurs IUFM, terrain et entreprise. Espace numérique de travail pour « semblant d'autoévaluation ». Les formateurs se sont répartis les items du tableau. Ils ont limité à dix critères par formateur, d'où plusieurs intervenants sur la fiche d'évaluation. Il n'est pas évident que le même processus puisse être reconduit en PE. Déontologie : test par QCM sur la charte.
Toulouse	Validation coordonnée par Pierre Valade (PE), mise en œuvre par les collègues GE, en sous-service. ENT pour PLC et PE.
Poitiers	Un outil d'évaluation qui s'appelle GICI (suite de GIBI). Mise en place de référents disciplinaires. 2 demi-journées de formation à l'ensemble des tuteurs, formateurs, responsables de mémoire et visiteurs.
Reims	La cellule TICE s'occupe de l'organisation. A chaque item, l'interprétation personnelle est possible, or il n'y a pas de moyens de F2F pour permettre l'harmonisation. Ils n'ont pas d'ENT !!!
Créteil	Travail pas finalisé, travail bénévole, réunion de gens bénévoles. Le département multimédia a produit un document de travail, a mis en place 2 ateliers avec les stagiaires pour les faire travailler sur ce document. Tuteurs, formateurs, plate forme, QCM. Soucis : l'IUFM n'est pas habilité à valider ce certificat.
Bretagne	Groupe de travail formateurs / cellule tice. Pour certaines compétences : QCM. Pour d'autres : productions observables et mesurables, vérification d'usage de plate forme. Dépouillement informatisé. Coût Zéro pas possible, ils sont partis pour négocier.

Synthèse : Que se passera t'il pour les stagiaires non validés, que se passera t'il pour eux ? Pour l'instant, le cahier des charges de la validation académique n'a pas changé, donc pas d'impact d'une non validation du C2I. Bordeaux délivre des attestations partielles, mais qui validera la suite au cours de la carrière du professeur ?

Observation d'une plateforme de formation

Sur le site <http://moodle.bretagne.iufm.fr/> et sur le site <http://python.bretagne.iufm.fr/moodle/> sont proposés des cours de en ligne expérimentaux, pour les PLC2 pour le premier et pour les PLC1 et les L3 pour le deuxième. A découvrir les autres démonstrations en ligne en tapant « Moodle » dans un moteur de recherche ou sur framasoftware.fr

Les possibilités offertes par les plateformes de type MOODLE sont très porteuses pour l'avenir. Il est d'ailleurs prévu d'ici deux ans dans l'académie de Rennes que tous les établissements scolaires et de formation soient équipés d'un serveur intégrant cette plateforme.

Pour l'instant cela reste assez expérimental, mais les premières utilisations en formation démontrent l'intérêt d'un tel outil « gratuit » au potentiel important. Déjà très utilisé dans les pays scandinaves sa mise en œuvre nécessite toutefois un investissement pour l'enseignant ou le formateur qui veut mettre en ligne son cours.

Compte-rendu rédigé à partir des notes d'Alix et de Corinne, un grand merci à elles.

Serge Richard